



AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné à l'effet que le conseil municipal de la Municipalité de Franklin a tenu une **séance extraordinaire** devant public au Centre récréatif (2555, rue du Parc) le **mardi 19 décembre 2023, à 19 h**, afin d'adopter le **budget pour l'exercice financier 2024** ainsi que le plan triennal d'immobilisations pour 2024-2025-2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance ont porté exclusivement sur le budget et sur le plan triennal d'immobilisations, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec.

À noter que cette première séance extraordinaire a été suivie d'une **seconde séance extraordinaire** le **mardi 19 décembre 2023 à 19 h 30**, portant sur **l'adoption du règlement de taxation pour l'année 2024**.

Une présentation sommaire du budget est disponible sur notre site Web www.municipalitedefranklin.ca, de même que le Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 et le règlement de taxation.

Donné à Franklin, ce 20 décembre 2023

Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 20 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 décembre 2023.

Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier
